



**MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE**

**ARRÊTÉ du 29 septembre 2009**

**portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie  
agricole et alimentaire**

**Le ministre de l'alimentation, l'agriculture et de la pêche,**

Vu le chapitre I du titre I du livre VI du code rural et notamment les articles L.611-1 et R. 611-1 ;

Vu l'arrêté du 19 octobre 2006 portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de  
coordination de l'économie agricole et alimentaire ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

Est nommé membre du Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et  
alimentaire :

*Au titre de représentant des professionnels*

M. Philippe COLLIN, porte-parole de la Confédération Paysanne, en remplacement de M. Régis  
HOCHART, démissionnaire.

**Article 2**

Cet arrêté fera l'objet d'une insertion au Bulletin Officiel du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et  
de la Pêche.

Fait à Paris, le 29/09/2009

Le Ministre de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la pêche

Bruno LE MAIRE